

Valorisation de la filière alimentaire locale (a) Commune : Neufchâteau (b) Nom du village ou de l'entité : / (c) Descriptif : Valorisation de la filière alimentaire locale	Fiche n° IM-1.02
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

VALORISATION DE LA FILIERE ALIMENTAIRE LOCALE

1. Description du projet

Le projet vise à inciter à la production et à la consommation alimentaire locale, et à valoriser les producteurs locaux. Afin de promouvoir les produits locaux, des efforts additionnels doivent être consentis en matière d'accessibilité pour les consommateurs.

Dans le cadre d'un développement de la production alimentaire locale, plusieurs axes seront travaillés ;

- **Développer l'autonomie alimentaire (càd la capacité à produire assez de nourriture pour répondre à ses propres besoins) ;**
- **Développer les canaux de distribution et les points de vente ;**
- **Accroître la promotion des produits ;**
- **Informers et sensibiliser les citoyens ;**
- **Renforcer la communication et la visibilité des produits locaux ;**

2. Justification du projet

Depuis de nombreuses années, les produits locaux et les circuits courts ont pris une part essentielle dans le développement d'une économie rurale de proximité et de qualité, plus respectueuse de l'environnement et solidaire. Plus récemment depuis la crise sanitaire, beaucoup de consommateurs se sont tournés vers les produits locaux et les commerces de proximité, garants d'une meilleure qualité, de traçabilité pour les produits et d'une minimisation des risques (notamment liés aux trajets).

L'agriculture reste un secteur important sur le territoire communal et couvre une superficie conséquente. Cependant, l'accès à une terre nourricière peut parfois s'avérer compliqué en raison de la pression foncière et de la production de sapins de Noël. Des initiatives, soulignées positivement par les habitants, sont menées en faveur des productions locales et de leur commercialisation : vente directe à la ferme, marchés du terroir, coopérative agricole, etc. Bien que le territoire soit déjà bien fourni en termes de productions locales, celles-ci peuvent être soutenues et favorisées dans le but de tendre vers une autonomie alimentaire.

Les réunions citoyennes ont mis en avant l'importance d'encourager les productions locales afin de pallier le manque de visibilité et de promotion des productions locales, de favoriser le maintien des exploitations familiales (manque notamment de maraichers) et d'encourager les citoyens à se diriger vers les commerces de proximité plutôt que vers les grandes surfaces (basse fréquentation des marchés locaux). De plus, la population regrette qu'il n'y ait pas plus de volonté de la part des habitants de consommer des produits locaux.

Ensuite, les habitants déplorent un manque d'accès aux produits du terroir en raison de la présence insuffisante de points de vente dédiés, d'heures d'ouverture variables ou d'une distance trop longue

à parcourir pour les acheter. Il manque une structure commerciale et des commerces ambulants, qui permettraient une meilleure mise en avant et un meilleur accès aux produits locaux dans les villages.

Face à ce constat, il est nécessaire de prendre des mesures pour valoriser la production alimentaire locale et la rendre plus accessible pour les consommateurs.

Le projet de valorisation de la filière alimentaire locale va permettre aux producteurs locaux de se faire connaître, d'avoir plus de visibilité et que leurs productions soient mises en avant. Sur le long terme, celui-ci doit également permettre l'installation durable et le développement de nouveaux producteurs locaux sur le territoire.

Ce projet va permettre à la Commune de tendre vers son objectif de promouvoir et pérenniser l'offre en produits locaux en créant des conditions favorables au développement des circuits courts, mais également, plus globalement, à contribuer à l'amélioration de la santé des habitants et à la réduction de l'impact écologique tout en créant du lien social.

Effets directs et multiplicateurs

- Augmentation de la consommation des produits locaux
- Amélioration de l'alimentation et de la santé
- Pérennisation de l'activité agricole
- Développement des contacts entre les habitants et le monde agricole

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- M-2.01 : Création d'une halle pour les produits locaux
- IM-2.01 : Soutien au développement de l'emploi local
- IM-2.02 : Actions en faveur de la biodiversité
- IM-3.07 : Développement de l'offre commerciale

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

6. Tendre vers plus d'autonomie alimentaire et favoriser la résilience forestière et agricole

6.1 En développant la diversification agricole et les circuits-courts

Liens avec les autres politiques communales et supra-communales :

Plan Stratégique Transversal (PST) (2021-2024)	O.S.I.4 Être une commune accueillante tant au point de vue touristique qu'économique <ul style="list-style-type: none"> ➤ O.S.4.3. Soutenir le commerce local et équitable ➤ O.S.4.6. Soutenir le monde agricole
Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier et l'ASBL Grande Forêt d'Anlier	Soutien à l'agriculture locale
	Sensibilisation à l'environnement

Agence de Développement Local (ADL)	Réunir l'ensemble des acteurs locaux dans un partenariat de développement local
	Utiliser prioritairement les ressources et le savoir-faire en vue de développer les capacités d'entreprises du territoire communal et de maintenir ou développer l'emploi durable.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	★★ Rencontre entre producteurs et clients – Amélioration de la santé
ENVIRONNEMENTAL	★★★ Préservation des ressources ★★★ Valorisation des produits issus de circuits courts ★★★ Consommation de produits locaux
ECONOMIE	★★★ Développement de l'économie locale et des circuits courts

Légende : ★★★ Impact élevé ; ★★ Impact moyen ; ★ Impact faible ; ☹ Pas d'impact

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	Objectif 2 – Faim « Zéro » : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable – Mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durable et résilients.
	Objectif 8 – Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, afin d'offrir à chacun un emploi décent et de qualité. Vise à assurer une protection de tous les travailleurs.
	Objectif 12 – Consommation et production responsables : Etablir des modes de consommation et de production durable – Appel pour les producteurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits.
	Objectif 13 – Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

5. Localisation et statut

Sans objet

6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : commune de Neufchâteau
- **Partenaires** : producteurs, ADL, Comice agricole, coopératives, commerces, restaurants, écoles, Province, PNHSFA

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche :

L'intérêt pour la production alimentaire locale s'est trouvé décuplé par la crise sanitaire qui a montré l'importance des produits locaux et des circuits courts. La CLDR a donc décidé de placer le projet en lot 1 étant donné l'importance pour les citoyens de soutenir la promotion des circuits courts et des commerces de proximité.

État du dossier :

Création d'un groupe d'achats en commun (GAC), via la page Facebook qui est suivie par 700 personnes. La distribution des commandes se déroule toutes les deux semaines.

Programme des travaux et/ou aménagements :

Autonomie alimentaire :

- Mener des réflexions autour d'une éventuelle mise en place d'une ceinture alimentaire. Les ceintures alimentaires, mises en place par Aliment-terre en Wallonie, ont pour ambition de nourrir les habitants d'un territoire avec une alimentation de qualité produite localement, dans un esprit de coopération, de durabilité et d'équité¹. Etant donné la densité de la population faible par rapport aux zones où les ceintures alimentaires sont mises en place (Namur, Liège), la mise en place d'une bretelle alimentaire (qui reste dans le même ordre d'idée) semble plus adaptée (selon les discussions avec un membre du « Réseau Paysan »).
- Proposer de multiples espaces pour le maraichage.
- Inciter à la création des coopératives qui auront pour but la gestion de petites zones d'agriculture.
- Favoriser la création de potagers communs dans les écoles et pour les habitants n'ayant pas la possibilité d'en créer un chez soi.
- Cultiver des variétés adaptées aux terres ardennaises (recherche et développement).
- Prévoir un balisage par la Commune des cultures pratiquées sur les aïances communales (cf. bail à ferme).

Points de distribution et de vente :

- Mettre à disposition des distributeurs frigos dans les villages qui contiennent des produits locaux (principalement de première nécessité).
- Acquérir un camion pour la vente de produits locaux afin d'aller à la rencontre des consommateurs.
- Encourager l'utilisation de produits locaux dans l'Horeca.
- Créer une structure commerciale pour la valorisation et la commercialisation des produits.
- Développer les marchés du terroir et réaliser une tournante entre les villages à proximité.

¹ [Les ceintures alimentaires - Manger Demain](#)

- Favoriser les producteurs de la commune dans les marchés publics communaux grâce à un critère de proximité (ex : cantines).
- Développer les paniers de producteurs. Ces paniers seront composés par un ou plusieurs producteurs/maraichers chaque semaine moyennant un système d'abonnement.

Promotion des produits :

- Permettre l'utilisation de chèques-commerces chez les producteurs.
- Organiser des événements en partenariat avec les producteurs locaux (par exemple, marche gourmande).
- Valoriser les produits locaux dans les festivités et événements locaux.
- Attribuer une prime aux groupes (ex : scouts) qui se fournissent chez les producteurs locaux

Informier et sensibiliser :

- Mener une campagne d'information et de sensibilisation aux bienfaits d'une alimentation locale, et à la consommation de fruits et légumes de saison
- Référencer tous les produits locaux et les commerces qui les distribuent
- Mener une campagne d'information sur les opportunités d'achat de produits locaux
- Organiser des événements chez les producteurs (agricoles et artisanat) pour les mettre en valeur, notamment via une balade « parcours producteurs »
- Mettre en place une collaboration entre les habitants et les producteurs si les producteurs ont besoin de soutien à certains moments de l'année (aide ponctuelle)

Renforcer la visibilité :

- Mise en avant des producteurs locaux dans le « Oyez Citoyens » et via différents canaux de communication (page Facebook, site Internet...)
- Création d'une pastille « Produit/commerce chestrolais » afin d'identifier plus facilement les produits locaux
- Mettre en place des panneaux le long des axes routiers.

Planification :

Sans objet

Démarches administratives à réaliser :

- Demande d'éventuelles autorisations pour l'organisation et la mise en œuvre concrètes
- Demande d'exercer une activité commerciale ambulante. Demande d'autorisation auprès de l'AFSCA pour la vente ambulante professionnelle en B2C.

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé :

Les questions d'accompagnement et de communication des événements liés aux produits locaux sont essentielles pour la pérennisation du projet, notamment pour la mise en place du marché local qui doit être durable, permanent et professionnel.

8. Estimation globale du coût

La Commune de Neufchâteau dispose déjà d'un panneau d'information numérique sur la Grand Place ainsi que de panneaux d'affichage en version papier. Concernant l'axe de la communication et de la

sensibilisation, les coûts sont dès lors réduits. Il faudra tout de même une personne référente pour valoriser la production et la consommation des produits locaux (publications pertinentes sur les différents supports, actions de sensibilisation dans les écoles, chez les producteurs, ...).

Estimation globale du coût	Montant	Sources de financement
Moyen humain (0,2 ETP)	12.500 € /an	Commune
Promotion et communication (pub Facebook, affiches,..)	6.000 €	
Distributeurs-frigos (6*12.000€)	72.000 € (6*12.000€)	
Total (TTC) - Hors moyens humains	78.000 €	

Projet rémunérateur : Non

9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateur de réalisation :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Bulletin d'information sur les produits locaux et les commerces qui les vendent	1x/an	Administration communale
Création d'un commerce ambulancier de produits locaux	1	ADL
Installation de distributeurs-frigos	3	ADL Commune

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Points de vente supplémentaires de produits locaux	4	ADL
Ouverture d'une structure commerciale dédiée aux produits locaux	1	ADL
Taux d'habitants de la commune achetant des produits locaux de manière régulière	60%	Enquête sur la consommation
Augmentation de la part de produits locaux commercialisés auprès du secteur Horeca	25%	Enquête auprès du secteur de l'Horeca
Augmentation de la fréquentation dans les marchés locaux	50 personnes	Enquête

10. Annexes

Sans objet